Appel à la collaboration

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **25 (1978)**

Heft 9

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cette surchauffe de la vapeur d'eau fait voler le bois en éclats.
Il est certain que la foudre peut tuer, et bien des animaux se sont fait électrocuter en voulant se réfugier sous un arbre pendant un orage. Les humains risquent la même chose, particulièrement sur les plages ou sur les terrains de golf, car le peu d'arbres qui s'y trouvent offrent une cible facile à la foudre. Aussi, pendant un orage, ne cherchez jamais abri sous un arbre isolé. Si vous êtes dans les bois, éloignez-vous des grands arbres et évitez les clôtures en fil de fer, les conduites en métal et les voies ferrées. De même, vous serez plus en sécurité dans une vallée qu'au sommet d'une colline.
S'il y a souvent des orages dans votre région, il serait peut-être prudent d'installer un paratonnerre. Pour qu'il protège efficacement votre maison, il doit être soigneusement relié à la terre. Des pointes métalliques reliées par un gros fil conducteur isolé du bâtiment à un câble ou à une plaque métallique enfouis profondément peuvent recevoir la foudre et la conduire sans dommage jusqu'à la terre. On peut aussi protéger les lignes électriques et les antennes de télévision qui aboutissent à son domicile en installant un parafoudre.
Si l'orage vous surprend au volant de votre voiture ou en train, vous ne risquez rien, car la carrosserie diffusera le courant et le conduira directement au sol. Les occupants d'un avion sont eux aussi en sécurité. Il n'est pas rare que la foudre frappe un avion, mais il s'en tire généralement sans dommage avec tout au plus quelques petits trous dans le fuselage. D'ailleurs, on ne connaît pas de cas où la foudre serait responsable d'un accident d'avion. Par contre, les turbulences engendrées par l'orage présentent un danger sérieux dont tout pilote avisé doit être conscient.
Si vous prenez toutes les précautions, vous resterez détendu la prochaine fois que vous serez surpris par l'orage et vous en profiterez pour admirer sa beauté.»

La protection civile au Comptoir suisse 1978 à Lausanne du 9 au 24 septembre

Cette année, la protection civile participe au Comptoir suisse à Lausanne, par une exposition attractive, afin de parfaire l'information en Suisse romande. A l'entrée de la halle 15, des illustrations et textes démontreront que la protection civile est devenue indispensable pour notre pays, en cas de catastrophes ou de guerre; elle constitue un pilier de notre défense générale. Des ballons jaunes géants, au-dessus du Comptoir, portant l'emblème de la protection civile, attireront l'attention du public sur cette exposition spéciale. Des renseignements seront donnés et de la documentation distribuée au stand d'information. Avec cette exposition spéciale, mise sur pied par la Direction et le Service d'information de l'Office fédéral, la protection civile veut être à nouveau présente au Comptoir suisse afin de se rappeler au souvenir des visiteurs.

Succès des inscriptions pour Anti-Incendie 78

L'exposition-congrès Anti-Incendie 78 se déroulera au Palais des expositions de Genève du 28 septembre au 2 octobre 1978.
A l'échéance du délai d'inscription, le nombre des exposants annoncés peut être considéré comme un succès. Plusieurs retardataires attendent encore l'attribution d'un stand, les plans de l'exposition ayant dû être agrandis et portés à 1500 m². Le nombre des marques exposantes sera supérieur à 200, présentées sur plus de cinquante stands.

En ce qui concerne le congrès, les inscriptions vont bon train: on attend plusieurs centaines de participants, principalement en provenance des dix pays membres de l'Association européenne des officiers professionnels de sapeurs-pompiers, organisatrice de la manifestation.

Pour tous renseignements: Orgexpo (Organisation d'expositions), Palais des expositions, 1211 Genève 4, Suisse, téléphone 022 21 95 33.

KRÜGER
protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité
Krüger+Co. 9113 Degersheim
En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et
3117 Kiesen BE Téléphone 031 92 96 12
2000 Neuchâtel 4 Téléphone 038 24 25 82

Schweizerische Gesellschaft für Kulturgüterschutz – SGKGS
Société suisse pour la protection des biens culturels – SSPBC
Società svizzera per la protezione dei beni culturali – SSPBC

Appel à la collaboration

Depuis 15 ans, la Société suisse pour la protection des biens culturels s'efforce de donner, dans tout le pays, une information intense sur les problèmes de la protection des biens culturels. Les tâches de la protection des biens culturels, dans le cadre de la Défense générale, ne sont pas suffisamment connues des autorités et de la population. C'est la SSPBC qui se charge de cette tâche par ses démarches auprès des autorités et par l'organisation de séminaires et de colloques.
La SSPBC est aussi représentée au sein du Comité central de l'Union suisse pour la protection des civils, afin de développer et de coordonner ses activités. La Société ne veut pas être une association de spécialistes, mais elle s'efforce d'étendre le cercle de ses membres parmi toutes les citoyennes et tous les citoyens, pour qui la protection de notre patrimoine est chère.
Les demandes d'adhésion à la Société peuvent être adressées directement au secrétaire de la SSPBC, M. Gino Arcioni, case postale, 1701 Fribourg. Ce dernier donnera volontiers des renseignements et de la documentation à ceux qui le désirent.